



L'assurance veut augmenter mon malus dû à un accident sur autoroute

Par **nelly15**, le **01/08/2011** à **16:26**

Bonjour, j'ai eu un accident sur autoroute à mon retour de vacances. Je me trouvais sur la voie de droite lorsque subitement le capot c'est ouvert et il est tombé sur ma vitre sans se refermer. Les dégâts : le pavillon de ma voiture "307 sw", le capot, la vitre du pare brise.

L'expert est passé au garage afin de déterminer la cause de l'ouverture. Sachant que je n'ai pas touché la manette afin d'ouvrir le capot depuis bien plus d'un mois avant mon départ en vacances. J'ai fait plus de 250kms pour aller en vacances, en passant sur autoroute, je ne vous parle pas des kms avant les vacances....

L'expert affirme que l'ouverture-fermeture du capot était mal fermé. J'aimerais bien savoir comment l'expert a pu confirmer ça en sachant que le capot était ouvert. Puis le garage a tout de même changé l'ouverture-fermeture, pourquoi? alors qu'il fonctionne.

J'aurai bien vu si le capot était mal fermé car il y a une sécurité et un jour apparaît.

Bien entendu vu que l'expert constate une mauvaise fermeture du capot d'une tierce personne, l'assurance augmente mon malus de 0,22% soit une augmentation de 200 euros par an de mon assurance voiture.

Je n'approuve pas cette décision qui me paraît injuste vu la situation; pouvez-vous m'aider s'il vous plaît et m'apporter une solution.

Cordialement,

Nelly.

Par **chaber**, le **01/08/2011** à **18:53**

bonjour,

en relisant les CG de votre contrat auto clause bonus/malus, vous constaterez que le malus est applicable lorsque votre garantie dommages doit entrer en jeu lorsqu'il n'y a pas de tiers, hormis en stationnement, bris glaces, vol ou incendie

Par **nelly15**, le **02/08/2011** à **10:27**

Justement c'est bien pour cela que je vous demande comment a t-il pu déterminer que c'est un tiers et non un problème technique sur le véhicule. rnrnCordialement,rnrnNelly.